

3529

REVUE
DES
ÉTUDES GRECQUES

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

DE L'ASSOCIATION POUR L'ENCOURAGEMENT DES ÉTUDES GRECQUES

(Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1889)

TOME XXXVI, N° 164, JANVIER-MARS 1923

ÉMILE CAHEN

L'AUTEL DE CORNES
ET L'HYMNE A DÉLOS DE CALLIMAQUE

PARIS

ÉDITIONS ERNEST LEROUX

28, RUE BONAPARTE, VI^e

Bibliothèque Maison de l'Orient



134469

hommage
Em. Caste

L'AUTEL DE CORNES

ET L'HYMNE A DÉLOS DE CALLIMAQUE

Le Κερατών ou κεράτινος βωμός, construit dans l'île de Délos, selon la légende, par Apollon aidé d'Artémis, et fait de cornes entrelacées (1), était un des monuments célèbres de l'île sacrée, et comptait même parmi les merveilles du monde (2). Mais nous savons peu de chose sur lui : les textes ne sont pas nombreux; les inscriptions ne donnent que de maigres renseignements. Ni sur sa situation, ni sur son rôle dans la vie religieuse de Délos, les découvertes récentes n'ont, je crois, rien apporté qui soit définitif. Dès 1884, M. Homolle (3) avait pensé reconnaître le Κερατών dans l'autel situé à l'extrémité nord du « Sanctuaire des Taureaux », dans la partie orientale du *hiéron*. L'identification ne paraît plus acceptée. M. Courby, dans un article des *Mélanges Holleaux* (4), y oppose que, les trois temples principaux du sanctuaire s'ouvrant à l'ouest, le *Kératón* qui, d'après lui, serait « l'autel principal d'Apollon », ne pourrait se trouver *en arrière* de l'entrée de ces temples. Il retrouve le *Kératón* dans le monument à abside dont on voit les ruines à l'ouest de la Voie Sacrée. M. Vallois (*Archives des Missions*, t. XXII, p. 209) indique une autre solution, sur

(1) Cf. Call., *Ad Apoll.*, vv. 58 sqq.

(2) Plut., *De soll. anim.*, XXXV, 9.

(3) *Bull. de Corresp. Hell.*, VIII (1884), p. 430 et sq.

(4) *Mélanges Holleaux*, p. 59 sqq.

laquelle il compte sans doute revenir : le *Kératón* serait le monument désigné par M. Courby comme étant l'*Artémision* (1). On ne songe point ici à s'immiscer dans ce difficile problème d'identification. Je voudrais seulement, à propos du *Kératón*, attirer l'attention, plus qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, sur les passages de l'*Hymne à Dèlos* du poète Callimaque qui nous renseignent sur quelques cérémonies et rites qu'on pratiquait à cet autel fameux, et dont on peut même tirer quelque suggestion quant à sa définition cultuelle parmi les lieux sacrés du sanctuaire délien.

M. Courby, au début de son article, a mis en lumière, un point qui, même sans recours aux vers de Callimaque, est assez établi par ailleurs. C'est l'identification du *Κερατών* avec le *Δήλιος βωμός*, l'« autel délien », qui paraît en plusieurs textes. Un rapprochement est décisif. Plutarque, dans la *Vie de Thésée* (2), rapporte que la danse de la *γέρανος*, inaugurée par le héros et ses compagnons à leur retour de Crète, se déroulait *περὶ τὸν κερατῶνα βωμόν*; et, d'autre part, dans l'*Onomasticon* de Pollux (3), il est dit qu'elle était dansée *περὶ τὸν Δήλιον βωμόν*. Mais il convient aussi d'appeler en témoignage les vers de Callimaque dans son *Hymne à Dèlos*; M. Courby en cite, sans commentaire, quelques mots; on s'y arrêtera ici plus à loisir.

La dernière partie de l'Hymne IV, à partir du v. 275, présente, après la narration pathétique des « erreurs » de Lètò et de la naissance du dieu, la peinture apaisée de Dèlos triomphante et de sa perpétuelle « festivité ». Après le tableau de la *κομπή* des prémices hyperboréennes, un nouveau développement s'annonce par les beaux vers 301-303, sur Astéria-Dèlos, « jamais silencieuse, jamais sans le heurt des cadences », « sonore toujours ». Puis viennent les vv. 304-315, que je me permets de remettre sous les yeux du lecteur.

(1) *BCH*, 1921, pp. 210-212.

(2) *Plut. Thes.*, 21.

(3) *Pollux, Onom.*, IV, 101.

- Οἱ μὲν ὑπαιεῖδουσι νόμον Λυκίοιο γέροντος,
 305 ὄν τοι ἀπὸ Ξάνθοιο θεοπρόπος ἤγαγεν Ὀλλήν ·
 αἶ δὲ ποδὶ πλήσσουσι χορίτιδες ἀσφαλὲς οὐδας ·
 Δὴ τότε καὶ στεφάνοισι βαρύνεται ἱρὸν ἄγαλμα
 Κύπριδος ἀρχαίης ἀριήκοον, ἣν ποτε Θησεύς
 εἶσατο σὺν παῖδεσσιν, ὅτε Κρήτηθεν ἀνέπλει ·
 310 οἱ χαλεπὸν μύκημα καὶ ἄγριον υἷα φυγόντες
 Πασιφάης καὶ γναμπτὸν ἔδος σκολιοῦ λαθυρίνου,
 πότνια, σὸν περὶ βωμὸν ἐγειρομένου κιθαρισμοῦ
 κύκλιον ὠρχήσαντο, χοροῦ δ' ἠγήσατο Θησεύς.
 Ἔνθεν ἀειζώνοντα θεωρίδος ἱερὰ Φοῖβῳ
 315 Κεχροπίδαι πέμπουσι τοπήια νηὸς ἐκείνης.

Les vv. 310-313 décrivent, sans nul doute possible, la danse sacrée de la γέρανος, qui se pratiquait autour du Κερατῶν. Donc l'autel dont il est question au v. 312 ne saurait être que ce même Κερατῶν. Mais quelle est la personne, divine ou sacrée, à laquelle se rapportent les mots πότνια, σὸν π. β. ? C'est selon nous Astérie — ou Dèlos — nommée au v. 300 (1). Donc l'autel Κερατῶν est bien l'« autel délien », le Δήλιος βωμός de Pollux et d'autres textes.

Il vaut ici d'insister. Car le sens du passage n'est pas si hors de toute discussion que les mots πότνια κ. τ. λ. ne puissent être interprétés tout autrement que nous ne l'avons fait. Ainsi Nilsson, dans ses *Griechische Feste* (2), citant le passage de Callimaque à propos des fêtes déliennes, rapporte évidemment ces mots, non point à Ἀστερία du v. 300, mais à Κύπριδος ἀρχαίης du v. 308. Pour lui, nous le verrons, le Κερατῶν est un autel d'Aphrodite. Et à la vérité une telle relation peut apparaître de prime abord plus simple. Il faut reconnaître qu'il y a quelque dureté de style dans les vers du poète, si l'on doit rapporter les premiers mots du v. 312 à l'Ἀστερία du v. 300 — repris, il est vrai, par le σε du v. 304 — après que bien des idées et bien des détails sont venus s'interposer.

(1) Pour M. Courby aussi, d'après la n. 3 de la p. 61, *op. cit.*

(2) Nilsson, *Griech. Fest.*, p. 381.

Mais tout de suite, et du seul point de vue grammatical et de « mot à mot », n'y en aurait-il pas davantage dans cette interpellation adressée à Κύπρις non nommément désignée, avec le seul appui du génitif Κύπριδος du v. 308 ?

Mais surtout le mouvement général du morceau, qui s'accorde à tout l'ensemble dont il fait partie, impose de voir dans la πότνια du v. 312 l'Ἀστερίη du v. 300. Tous les développements successifs à partir du v. 260 — le premier sur l'exaltation de Délos, le second sur les prémices hyperboréennes, le quatrième sur les pratiques de pèlerinage — sont commandés par l'idée et le nom d'Astéria-Délos, repris, au cours de chaque morceau, par une interpellation verbale ou pronomiale : Δῆλε, au v. 260, repris par εἴλεο, ἐφθέγγασο (264), σὺ μὲν (274) — Ἀπόλλωνος κούροτρόφος (276), repris par τοι (283), σέο (290) — Ἀστερίη (316), repris par σέο au v. 321. Il n'en va pas autrement du troisième développement, entraîné du même large mouvement, et le σὸν περὶ βωμὸν est dans le même rapport à Ἀστερίη du v. 300, que le σε lui-même du v. 303. C'est la persistance même du mouvement, tout au long de ce lyrique ensemble, qui supprime toute amphibologie et atténue la dureté de style signalée plus haut.

D'ailleurs, si Nilsson a pensé, pour l'« autel » du v. 312, à la Κύπρις ἀρχαίη, c'est en raison de toute une vue d'ensemble sur le passage, qui intéresse la conception et la définition du Κερατών. Quelle est la fête que décrit Callimaque à partir du v. 304, et peut-on retrouver sa place et son titre dans la liste de fêtes déliennes que les textes et surtout les découvertes épigraphiques ont permis de constituer (1) ? Des savants qualifiés, et parmi eux, avant Nilsson, Carl Robert (2), tiennent que la fête décrite dans les vv. 304-315 est celle des Ἀφροδίσια. A regarder de près au texte de Callimaque, il nous apparaîtra qu'il contredit cette assertion.

(1) Cf. la liste dressée par Th. Homolle, *BCH*, XIV, p. 492.

(2) Cf. *Arch. Jahrb.*, 1890, p. 225, n. 11, et Preller-Robert, *Griech. Myth.*, I, p. 348, n. 3.

« La fête était celle d'Aphrodite, car son image crétoise était ornée de couronnes; le célèbre autel Κερατών, autour duquel la danse se déroulait, était donc le sien » (1). Remarquons d'abord que la conclusion dépasse quelque peu les prémisses. Quand bien même la fête décrite serait celle des *Aphrodisia*, il ne s'ensuivrait pas de toute nécessité que le Κερατών appartint à Aphrodite — pas plus d'ailleurs, inversement, que le fait que le Κερατών soit, comme nous avons admis qu'il est établi, l'« autel délien », n'exclut par soi-même et sans autre argument, l'idée qu'une cérémonie où il joue un rôle puisse cependant appartenir à cette divinité: ce serait méconnaître, d'une vue schématique trop simple, tous les *connexus* compliqués de mythes et de rites qui devaient constituer la vie religieuse d'un grand sanctuaire. Mais voyons les prémisses elles-mêmes. — La fête décrite par Callimaque est-elle bien celle des Ἀφροδίσια? Cette vue s'appuie, en dehors du texte même, sur quelques renseignements que fournissent les inscriptions. D'une part, nous savons qu'au mois Hécatombéon, il y avait dans le sanctuaire délien un « chœur des Aphrodisia », pour lequel étaient faites diverses livraisons, par exemple des torches, λαμπάδες (2). Et d'autre part un autre texte épigraphique signale, se rapportant au même mois Hécatombéon, un achat de poix, ὅστε ἀλείψαι τὸν Κερατῶνα (3). De quoi C. Robert et après lui Nilsson tirent cette conclusion que l'Ἀφροδισίων χορός et la γέρανος dansée autour du Κερατόν ne représentent qu'une seule et même festivité. Mais l'ἀλείψις, cette espèce de recrépissage de l'autel, pouvait être une pratique fréquente, sans rapport nécessaire avec aucune cérémonie. Voulût-on même voir dans la contemporanéité de l'Ἀφροδισίων χορός et de l'ἀλείψις du Κερατόν une raison d'admettre quelque lien entre les *Aphrodisia* et la *géranos*, qu'il n'apparaîtrait pas que celle-ci se confondit avec celles-là et n'en fût qu'un élément; il peut s'agir de deux

(1) Nilsson, *op. cit.*, p. 381.

(2) Cf. *BCH*, VI (1882), p. 23; XIV (1890), p. 494.

(3) Cf. *BCH*, XXVII (1903), p. 71.

pratiques voisinant de par la tradition sur le calendrier rituel, mais qui restent tout à fait distinctes. Aussi bien les textes viennent à l'appui de cette manière de voir et ne montrent pas de lien entre la *géranos* et le culte d'Aphrodite. Les cérémonies qui suivent l'arrivée de Thésée à Dèlos sont à l'adresse d'Apollon et non point d'Aphrodite. Pausanias nous dit (1) que le héros établit en cette occasion des jeux en l'honneur du dieu de Dèlos. Bien plus : l'image sacrée d'Aphrodite elle-même, c'est à Apollon encore, d'après un texte (2) du même Pausanias, que Thésée la consacre. Enfin écoutons Plutarque (3) : « Thésée.... ayant sacrifié au dieu et lui ayant consacré l'image d'Aphrodite qu'il avait reçue d'Ariane, dansa avec les jeunes gens la danse que les Déliens font encore, etc... » N'apparaît-il pas nettement que le rite relatif au *xoanon* d'Aphrodite n'est qu'un élément dans l'ensemble qui intéresse Apollon et l'autel *Kératôn*? Il n'est pas parlé d'*Aphrodisia*; ou, en tout cas, la danse sacrée n'est nullement marquée comme valant pour la déesse; c'est à Apollon qu'en va l'honneur; la *γέρανος* n'est pas un *Ἀφροδισίων χορός*.

C'est le même état de rites, si je ne me trompe, qui se laisse apercevoir dans les vers de l'*Hymne à Dèlos*. Reprenons-les encore une fois. D'abord il faut rejeter l'idée de voir dans un détail du tableau qui ouvre le développement une allusion au chœur des *Aphrodisia*. Hespéros, nous dit le poète, voit Dèlos toujours pleine du bruit des chants et des danses (v. 303). Ce serait la preuve, d'après Robert et Nilsson, que la *géranos* se dansait le soir, et l'on rappelle les *λαμπάδες* du texte épigraphique sur le chœur des *Aphrodisias* (4). Mais les vv. 300-303 ont une portée toute générale — *αἰεὶ σε καταβλέπει ἀμφιβόητον* — et ne se rapportent pas plus aux *Aphrodisia* qu'à aucune

(1) Paus. VIII, 48, 3.

(2) Paus. IX, 40, 4.

(3) Plut. *Thes.*, 21... τῷ θεῷ θύσας καὶ ἀναθεὶς τὸ Ἀφροδισίον, ὃ παρὰ τῆς Ἀριάνης ἔλαβεν, ἐχόρευσε μετὰ τῶν ἡϊθέων χοροῖαν, κτλ.

(4) Cf. aussi Steuding, dans le *Lexicon* de Roscher, s. v. *Theseus*, p. 712.

autre fête : Hespéros n'intervient ici, en pittoresque rejet (1), que pour mieux peindre la perpétuelle festivité de Dèlos, que le soir encore trouve dans sa joie bruyante. La peinture particulière ne commence qu'au v. 304. Voyons comme elle est traitée. Le procédé est fréquent chez Callimaque qu'un tableau se limite et s'encadre, avant et après soi, d'un ou de plusieurs vers qui répètent, sous une forme très analogue, la même idée. Ici le procédé est presque inverse. Le tableau lui-même est fait de deux descriptions pittoresques qui se complètent et se répondent, avec, les séparant, une description plus courte ; ce qu'est maintenant la *géranos*, vv. 304-306, s'oppose à ce qu'elle fut la première fois que Thésée et les siens la dansèrent, vv. 310-313 (2). Ce tableau est bien tout l'essentiel de tout le morceau ; le couronnement de l'idole d'Aphrodite, vv. 307-309, n'apparaît que comme un détail secondaire et subordonné du rite commémoratif ; tout ainsi que nous avons vu dans le texte de Plutarque la consécration de l'*Ἀφροδίσιον* s'adjoindre au sacrifice et à la danse sacrée, non du tout les commander. Les mots *ὁὴ τότε καί*, au v. 307, qui introduisent la courte mention du couronnement du *xoanon*, marquent bien une telle relation.

Il faut donc écarter la théorie de Robert et Nilsson sur l'identité entre les fêtes du *Retour de Thésée* et les *Aphrodisies*, entre le *Chœur des Aphrodisies* et la *Géranos*. Et toute objection disparaît à cette conclusion déjà établie que le *τὸς βωμὸς* de l'hymne, qui est le *Κερατῶν*, est en même temps l'« autel délien ». Elle pouvait tenir, même en admettant que la *géranos* fût partie des *Aphrodisia* ; elle s'accorde mieux encore avec l'idée qu'elle en est tout à fait distincte.

Si les fêtes théséennes à Dèlos ne sont pas les *Aphrodisia* du calendrier liturgique délien, elles peuvent être, avec la *géranos* dansée autour de l'Autel de Cornes, partie intégrante de la

(1) Même effet dans l'*Hymne à Déméter*, vv. 7-8.

(2) Ainsi, dans l'*Hymne à Apollon*, les chants et les danses des jeunes Cyréniens, au début de la pièce, ont comme contre-partie, beaucoup plus loin, les chants et les danses des Libyens et des Libyennes, au temps des premières fêtes Carnéiennes.

grande fête des *Delia*, dont on sait qu'elle était presque une fête athénienne (1). C'est la théorie « classique », celle par exemple de V. Schaeffer et de Th. Homolle. Là encore le texte de Callimaque est un très fort argument. On a lu plus haut les deux vv. 314-315, par où se termine le développement sur les fêtes théséennes. Il s'agit bien ici de la « théorie » des *Δήλια* dont parlent plusieurs textes bien connus, le plus net étant celui de Xénophon dans les *Mémoires* (2). Or le mot *ἐνθεον* au début du v. 314 marque un rapport tout à fait précis entre les faits et gestes de Thésée, tels qu'ils sont rapportés dans les vers qui précèdent immédiatement, et l'envoi de la *θεωρίς* : ceux-là constituent l'*ἀΐσιον* de celui-ci. Et si parmi eux il y a, mise au premier plan par le poète, la danse sacrée, c'est qu'elle était, comme elle le fut aux temps mythiques du héros athénien, un élément important et essentiel de la grande solennité délienne.

C'est, de toute évidence, l'« autel délien » encore, le *Κερκῶν*, que le *σέο βωμόν* du tableau suivant (3), consacré aux rites de la flagellation et de la morsure de l'olivier sacré. Il vaut de noter que dans cette fin d'hymne, pour évoquer l'image la plus saisissante et la plus originale de la vie religieuse de l'île sainte, c'est aux cérémonies et aux rites étranges du *Κερκῶν* que Callimaque a recours, avec ce sens du pittoresque et du primitif qui se montre plus d'une fois chez lui. On pourra bien chercher, et peut-être trouver des raisons historiques et d'actualité pour qu'il ait choisi ces rites mêmes et non d'autres; et nous en indiquerons une autre qui tient à toute la conception d'ensemble de l'*Hymne à Délos*. Mais aussi avec toutes ces raisons, par un accord heureux, en coïncident d'au-

(1) Sur les *Delia*, cf. *Dict. des Antiq.*, s. v. (Th. Homolle), et dans Pauly-Wissowa, l'article de Stengel, s. v.

(2) Xén. *Mem.*, IV, 8, 2.

(3) V. 321. Le début du vers peut donner lieu à discussion; l'intercalation de *μέγαν* entre les deux éléments de la locution *πρὶν ἢ* paraît bien dure; Wilamowitz écrit *Μεγάλη*, se rapportant à *Ἀστέρη*. Le sens de *σέο* apparaîtrait plus net encore. Mais l'enchevêtrement *πρὶν μέγαν ἢ* est très possible chez Callimaque.

tres, qui sont d'ordre littéraire; et Callimaque, en choisissant ses motifs, a, de ce point de vue, bien rencontré pour frapper au mieux l'imagination de ses auditeurs.

C'est donc autour du Kératôn que les pèlerins couraient sous la flagellation rituelle (1). On trouve encore le célèbre autel désigné en cette occasion par son nom d' « autel délien », dans la glose bien connue d'Hésychius : Δήλου κακὸς βωμός, τὸ περιτρέχειν κύκλῳ τὸν ἐν Δήλῳ βωμόν, καὶ τύπτεσθαι. La suite de la glose, qu'on cite moins, marque une confusion bien curieuse, preuve nouvelle, s'il en fallait une encore, que cet « autel de Dèlos » est bien le Κερατῶν. Ἦρξατο τοῦτο Θησεύς, εὐχαριστήρια τῆς ἀπὸ Λαβυρίνθου φυγῆς. Quel rapport de ce rite de la flagellation, quelque explication qu'il en faille donner, à l'histoire de Thésée et de sa fuite du Labyrinthe? On n'en voit aucun. Si le glossateur fait ainsi remonter à la visite du héros athénien à Dèlos, par une évidente méprise, deux pratiques aussi différentes que la γέρανος et la διαμαστίγωσις, c'est qu'elles avaient un point de contact, qui ne peut guère être que le fait que danse et flagellation étaient des rites du Κερατῶν, et que chœurs et pèlerins développaient autour de lui les figures de leur danse et leur course rituelle.

Une dernière question se pose, où les vers de Callimaque peuvent au moins suggérer une solution. Quel est, en toute précision, le sens de l'expression d' « autel délien »? Quelle était la dédicace du Kératôn? — M. Courby observe (2) que ni dans les textes ni dans les inscriptions n'apparaît jamais un μέγας βωμός, ou un βωμός, autel par excellence, comme on attendrait que fût désigné le grand autel d'Apollon, centre du culte officiel. — On notera, à la vérité, là contre, que des inscriptions déliennes, par deux fois, mentionnent des λαμπάδες ἀπὸ τοῦ βωμοῦ (3). Mais la mention est, on le voit, tout à fait

(1) Non pas « autour de l'olivier sacré », comme il est dit à l'article *Delia* du *Dict. des Antiq.*

(2) *Mél. Holleaux*, p. 61.

(3) *BCH*, VII (1883), p. 370, et XXXI (1907), p. 438.

sporadique, à tel point qu'on pourrait soupçonner que ce βωμός même ne désigne pas un autre autel que notre *Kératôn*. La conclusion serait que le *Kératôn* était précisément ce βωμός officiel du sanctuaire que les inscriptions ne nous révèlent pas. Le raisonnement se tient, mais, comme toute argumentation par défaut, laisse un peu d'incertitude. Il faut reconnaître d'ailleurs qu'il serait assez naturel d'admettre que ce monument fameux, construit par la main même du dieu aidé de sa sœur Artémis, fût en même temps « l'autel principal d'Apollon ».

Mais le « mot à mot » a ses exigences. A serrer de près les expressions de Callimaque, σὸν περὶ βωμόν, σέο βωμόν, est-il possible d'admettre qu'elles signifient autre chose que leur traduction rigoureuse, « l'autel de Délos, l'autel qui appartient à Délos et qui lui est consacré, comme un βωμός Ἀπόλλωνος est un autel consacré à Apollon? Le *Kératôn* serait bien un μέγας βωμός, si l'on suit au v. 321 la leçon manuscrite, mais non pas celui d'Apollon. Aussi bien l'insistance du poète est très frappante, tout au long de l'hymne IV, à chanter *Délos elle-même* (1), la nourricière d'Apollon — et, cela va sans dire, l'île favorite du Ptolémée — et, surtout dans la dernière partie de la pièce, à célébrer sa gloire et ses magnificences rituelles. Qu'on relise le beau couplet vv. 260-274; c'est comme le centre d'émotion de tout l'hymne que cette proclamation de la grandeur délienne par la bouche même de Délos. De ce point à la fin de l'hymne, l'île sainte ne cesse pas d'être exaltée en elle-même, comme une personne sacrée. A elle encore, à elle-même s'adresse, en un large vers, le salut final, χαῖρε μὲν αὐτή, avant de se tourner, en une simple et traditionnelle formule, vers le couple divin.

La conclusion semble s'imposer que, en même temps que sa gloire, c'est *son* autel avec ses rites que le poète chante en s'adressant à Délos. Ainsi peut s'expliquer encore le choix des

(1) Dès le début de l'hymne, le Δῆλον en rejet au v. 2 donne sa signification à toute la pièce.

motifs dans cette fin d'hymne. Il peut y en avoir des raisons historiques, et nous avons dit qu'il y en a de littéraires. Mais encore et plus simplement, c'est parce que ces mythes et ces rites étaient plus attachés que d'autres à l'autel de *Dèlos* que Callimaque les a pris comme sujets de cette espèce d'exaltation lyrique de l'île sacrée qu'est toute la dernière partie de son poème. Plus particulièrement, décrivant une fête délienne, il ne pouvait que choisir celle-là qui, de par son nom même, appartenait à Dèlos, personne sacrée, à savoir les *Δήλια*. Ainsi est gardée contre toute obscurité l'introduction un peu brusque et sans définition qui l'alourdit, du tableau de fête, avec l'asyndète du v. 304 qui détache le motif.

Nous ne sommes d'ailleurs pas en mesure de définir avec précision la réalité cultuelle que représentait cet « autel de Dèlos » parmi tous ceux de l'île sainte. Dans quelle mesure les honneurs religieux rendus à la *κουροτρόφος Ἀπόλλωνος*, comme elle est nommée au début même de l'hymne, l'étaient-ils en même temps au dieu lui-même? Les deux conceptions étaient voisines; nous en avons la preuve dans l'alternance même du nom de *Delia* et de celui d'*Apollonia* pour la grande fête attico-délienne. Mais de toute manière, si la suggestion que nous venons d'énoncer doit être acceptée, il est peut-être difficile de voir dans le *Keratôn* l'autel principal du culte apollinien à Dèlos. Ce sera plutôt, à côté du *βωμός* centre de la liturgie officielle, comme un autel très antique, où s'attachaient les souvenirs les plus vénérables de la religion délienne, avec les rites primitifs de la *γέρανος*, de la *διαμαστίγωσις*, d'autres encore. Notons avec M. Courby (1) que le *Κερατῶν* était, au point de vue architectural, un autel abrité dans un édifice à toiture, d'aspect très archaïque; ce n'était pas un autel découvert du type classique. Une telle disposition s'accorde bien avec le caractère religieux tout particulier qui devait être celui de l'*Autel de Dèlos*.

(1) *Mél. Holleaux*, p. 60, 66 sqq.

Si le *Kératôn* n'était pas « l'autel principal » d'Apollon, il paraît dès lors moins indispensable de le chercher dans telle région précise du sanctuaire, devant l'entrée des temples. Il peut être dans un autre emplacement consacré par d'antiques traditions. Il peut même se trouver en dehors du *hiéron* proprement dit. On ne doit pas oublier, par exemple que l'autel, fameux était, au témoignage de Callimaque, dans l'*Hymne à Apollon*, près du lac arrondi, περιηγέος ἐγγύθι λίμνης (1). Un autel situé dans le sanctuaire et dans la partie occidentale du péribole correspond-il bien à cette définition de lieu ? Je pose la question sans prétendre y répondre. Remarquons aussi que c'était sans doute tout près du lac qu'on montrait l'olivier — ou le palmier — sacré où s'était appuyée Lètô dans ses douleurs. Or, au v. 322 de l'*Hymne à Délos*, le pieux « marchand de l'Egée », après le rite de la flagellation, accomplit celui de la morsure de l'arbre sacré. Le texte ne dit rien formellement, mais il semble bien que le pèlerin ne change pas de lieu et qu'il est tout près encore du *Kératôn*; il faudrait donc que celui-ci fût dans l'extrême proximité de la λίμνη. Mais je ne saurais m'aventurer sur le terrain difficile de l'identification du *Kératôn*. Il faut espérer que l'ingéniosité de nos « Déliens », aidée peut-être de découvertes nouvelles, pourra résoudre cette question en pleine certitude.

Emile CAHEN.

(1) *Ad. Apoll.*, v. 59.